



**REVUE DE PRESSE  
CHARENTE LIBRE  
DU 19 MAI 2016**

# 20 ans de fondation, 2M€ pour le patrimoine

La Fondation du patrimoine fête son anniversaire. Elle propose un aperçu le 28 mai des chantiers qu'elle a soutenus en Charente.



Ghislain de Beaucé et Betty Filioux sont les deux délégués charentais de la fondation qui a, entre autres, soutenu la restauration des vieilles halles de Villebois-Lavalette. Photo B.C.

Benôit CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

Des enveloppes à dix, vingt, parfois trente mille euros. À la Fondation du patrimoine, les petits ruisseaux font les grandes rivières. Depuis vingt ans qu'elle existe, l'association nationale qui fêtera son anniversaire le 2 juillet prochain, a consacré quelque 2M€ à la restauration du patrimoine non protégé en Charente. Pour redonner un sérieux coup de neuf à des façades et toitures d'églises, logis, tours et divers bâtiments publics... mais pas que. «À partir du moment où vous avez une maison ancienne typique de Charente, vous pouvez prétendre à une subvention en tant que particulier», assure Betty Filioux, déléguée avec Ghislain de Beaucé de la fondation dans le département.

## Seize millions d'euros pour l'économie locale

Pas à n'importe quelle condition, bien entendu. «Il convient de respecter un certain nombre de critères, d'abord qualitatifs: tous les dossiers sont analysés par l'architecte des bâtiments de France», détaille Ghislain de Beaucé. Et si le dossier est accepté (c'est souvent le cas, en cela que les demandeurs sont généralement des

initiés), l'aide - reversée à l'association par le Département pour ce qui concerne les personnes privées - est plafonnée à 1% du montant des travaux. «Ça ne paraît pas beaucoup comme ça, mais cela est suffisant pour ouvrir la déduction fiscale de 50% du montant global des travaux», dit le délégué. Donc toujours bon à prendre, bien sûr. «La fondation ne fait pas beaucoup de publicité, ses moyens ne sont pas illimités, mais en vingt ans, elle a obtenu des résultats» se réjouit Betty Filioux, impliquée depuis le tout début de l'aventure. 230 particuliers ont été soutenus depuis 2001. «Sachant que derrière chaque chantier, il y a des artisans locaux, ce sont près de 16 millions d'euros de travaux qui ont profité en grande partie à l'économie charentaise.» Et cela, ce n'est que pour le «marché» des privés.

Car la fondation intervient aussi en complément des enveloppes habituellement octroyées aux chantiers de restauration des éléments de patrimoine communaux, les églises romanes en particulier. Soit par le biais d'une subvention - grâce à la contribution de l'État, prélevée sur les fonds en déshérence -, soit en favorisant des souscriptions publiques. Quand ce n'est pas les deux à la fois. «Si l'on table sur une souscription qui rapporte 5% du montant des travaux, qu'on

## Une balade pour se rendre compte

Même si elle aimerait être encore plus présente - notamment dans des communes «cibles» comme Barbezieux ou Confolens -, la Fondation du patrimoine est intervenue partout en Charente ces vingt dernières années. Dont une quinzaine de fois à Villebois. Pour permettre aux Charentais de mesurer l'étendue de ses possibilités d'intervention, tant en direction des collectivités que des particuliers, elle organise un circuit commenté dans le sud du département, le samedi 28 mai toute la journée, en étroite collaboration avec Via Patrimoine. Rendez-vous à 10h au logis de «Chez Joly» à Brie-sous-Barbezieux. Direction la chapelle des Templiers de Cressac à 11h, puis le logis de la Sablière, route de Montmoreau à Saint-Léger, à midi. Pique-nique sous les halles de Villebois à 13h, promenade digestive dans le bourg à 14h30. À 15h30, départ pour le logis du Peyrat, Départementale 16 à Blanzaguet-Saint-Cybard. Dernière étape à 16h30 avec l'incontournable château de La Mercerie de Magnac-Lavalette que la fondation ne manque pas de soutenir au gré des différentes tranches de travaux.

Le rendez-vous est totalement gratuit.  
Renseignements au 05 49 41 45 54 ou via  
pottoucharentes@fondation-patrimoine.org

rajoute 10% avec une enveloppe de la fondation, et que les diverses collectivités vont financer entre 60 et 65%, on peut raisonnablement penser qu'il ne restera que 20% à charge de la commune», calcule Ghislain de Beaucé.

Et les souscriptions en question, aussi, donnent droit à des déductions d'impôts (66%). Une vingtaine d'appels aux dons pour des projets charentais sont actuellement en ligne sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org). Avis aux amateurs.

■ Le projet de maison médicale à Linars est lancé, celui de Saint-Michel émerge, celui de Mornac vient d'être livré ■ A Ruelle et La Couronne, où ces pôles santé existent déjà, ils ne désespèrent pas.

François GOUBAULT  
f.goubault@charentelibre.fr

# Maisons de santé: chacun sa formule et son rythme

Après celles de Ruelle, de La Couronne, d'Angoulême, de Mornac depuis quelques mois, Linars sera la prochaine commune de l'agglomération à se doter de sa maison médicale. «Plutôt tournée vers la périnatalité et la natalité avec un médecin qui a une formation d'urgentiste et en obstétrique, une sage-femme, un radiologue et un psychologue et bien sûr le médecin généraliste déjà installé sur la commune», annonce le maire Michel Germaneau, qui dénombre près d'une centaine de constructions en cours ou à venir dans sa commune. Le dentiste, lui, restera dans son cabinet actuel.

Sur un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> situé derrière Intermarché, la mairie de Linars va investir de 400 000 € à 500 000 € pour installer ces professionnels de santé. «Nous sommes en train de lancer le marché d'appel d'offres pour un architecte», ajoute le maire, qui avait inscrit ce projet sur son programme électoral. La construction sera évolutive pour répondre à d'éventuels besoins d'extension. «Car on espère qu'à terme, cette maison aura un rayonnement qui dépassera les frontières de la commune.»



Michel Germaneau, le maire de Linars, sur la parcelle qui accueillera la maison médicale au second semestre 2017. Photos Renaud Joubert

## Projet entre parenthèses à Gond-Pontouvre

Si Linars s'engage seule dans cette aventure, c'est parce que ses voisines Fléac, Saint-Saturnin et Trois-Palis ne sont finalement pas montées dans le train. «Nous n'avons pas sollicité l'Agence régionale de la santé (ARS) car les professionnels concernés ne le souhaitaient pas», précise Michel Germaneau. Cet investissement, financé par un emprunt sur 20 ans, sera couvert par les loyers des professionnels, et est inscrit à notre plan d'investissement sur le mandat en cours.»

Cet investissement, financé par un emprunt sur 20 ans, sera couvert par les loyers des professionnels de santé.

A Mornac, le maire Jacques Pürsyn a créé une structure, Mornac Santé, pour faciliter le retour de médecins dans la commune (lire CL du 13 avril).

A Gond-Pontouvre, où des échanges sont engagés avec les élus de Balzac et Champniers et les professionnels de santé des trois communes, les choses n'avancent pas vraiment: «Avant toute chose, il faut d'abord un projet médical commun, ce qui n'est pas le cas», témoigne Gérard Dezier, le maire de Gond-Pontouvre. Or sans moteur, difficile d'avancer. D'autant qu'il n'existe aucune contrainte légale et que nous ne sommes pas encore dans une zone sinistrée en matière d'accès aux soins.»

A Saint-Michel, c'est un ensemble entièrement privé, mené par la pharmacienne Béatrice Prieur, qui sort de terre dans le prolongement de son officine. Sollicitée, l'intéressée n'a pas souhaité nous répondre. Il semble toutefois que des professions médicales y soient attendues. A quelques dizaines de mètres seulement d'une autre structure qui abrite des médecins et des infirmières, entre l'église et la mairie. Encouragés par l'ARS dans le cadre du Pacte territoire santé, les



A Saint-Michel, la maison médicale, privée, a été initiée par la pharmacienne.

maisons ou pôles de santé existants ont trouvé leur public. Même si certains patients reprochent la taille de ces structures. Ce n'est pas le cas de Jean-Louis, de Roulet, croisé à la maison de santé de La Couronne: «C'est pratique d'avoir plusieurs professionnels de santé au même endroit. Par exemple quand il faut prendre rendez-vous pour une prise de sang avec une infirmière en sortant de chez le docteur.»

Jean-Pierre Branger, l'un des quatre généralistes hébergés dans la maison médicale couronnaise et responsable de celle-ci, dresse un bilan positif: «Cela fera trois ans en juillet que nous sommes installés.

Nous sommes 16 professionnels et nous allons bientôt accueillir une kiné, discipline qui nous manque», dévoile-t-il.

## A Angoulême aussi, on y travaille

Avant d'expliquer que «c'est de l'argent public [NDLR: la commune a investi 1,3 million dans l'aménagement de l'ancienne gare de marchandises] bien investi. Tant pour le présent que pour l'avenir. Avec un confort de travail pour les professionnels et une qualité de soins accrue pour les patients. Ces pôles sont également rassurants pour les

## Ruelle espère un statut universitaire

Presque six ans après son ouverture en juillet 2010, la maison de santé du Val-de-Touvre à Ruelle et ses 25 professionnels espèrent franchir un nouveau cap. «Obtenir un statut universitaire ambulatoire», dévoile le Dr José Gomès, l'un des initiateurs de la maison, par ailleurs responsable du département de médecine générale de l'Université de Poitiers. «Nous travaillons avec des jeunes médecins ou des étudiants en fin de formation qui épaulent les sept médecins en place. Travailler dans ces conditions est un plus, qui peut susciter des vocations et en inciter certains à nous rejoindre avec le temps», poursuit le porte-parole du Val-de-Touvre. En véritable VRP de la maison de santé, il met en avant la réflexion sur la prise en charge des patients et la coordination des soins, parfois avec des structures extérieures. «Tout cela se fait lors de réunions où l'ensemble des professionnels sont présents, en dehors des heures de consultation», ajoute le médecin. José Gomès vient même d'aller en vanter les mérites de la maison du Val-de-Touvre à la faculté de médecine de Tunis dans le cadre de ses fonctions universitaires.

jeunes qui s'installent à moindre coût et qui ne se sentent pas seuls.» A terme, une vingtaine de professionnels y auront leur cabinet. Angoulême, qui accueille déjà le Pôle de santé des Remparts (22 libéraux réunis en association) et le centre médical de La Grande-Garenne, mène actuellement une réflexion, autour de son adjointe à la santé publique Isabelle Lagrange. Elle réunit les médecins, généralistes ou spécialistes, pour travailler avec eux sur d'éventuels regroupements à venir. «La démarche a débuté il y a un an et se poursuit», indique l'élue qui promet de faire un point avant l'été.

# Le financement du tunnel crispe les relations politiques

François Bonneau conteste l'argument du couple Bonnefont-Dauré selon lequel le Département ne financera pas le tunnel de La Gâtine.



La semaine dernière, le trio Dauré-Bonnefont-Bonneau s'est affiché en rang serré sur la bande dessinée. Le président du Département ne partage pas l'opinion des deux premiers sur le financement du tunnel de La Gâtine. Photo Renaud Joubert

Stéphane URBAJTEL  
s.urbaitel@charentelibre.fr

**J**e ne suis pas agrégé de maths, mais je sais compter: je ne vois pas où sont les 3 millions manquants pour les travaux de rénovation du tunnel. Le Département les donne.» Sollicité hier par CL sur la question du financement du tunnel de La Gâtine - l'imposant ouvrage surplombant la voie de l'Europe qui doit être mis aux normes sous peine d'être fermé -, François Bonneau, le président du Département, affiche une pointe d'agacement inhabituelle. Il n'a pas apprécié les déclarations mardi de Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême, selon lesquelles l'ex-conseil général n'a pas annoncé, à cet instant, s'il entendait apporter sa contribution (lire CL d'hier).

«Il manque 3 millions» pour financer le chantier, selon le maire, qui parie sur «le Département et la Région» pour compléter. Son calcul en détail: la mise aux normes, c'est 13 millions d'euros, GrandAngoulême s'est engagé à hauteur de 50 %, Angoulême 20 % et l'Etat devrait abonder à hauteur de 500 000 €. Mauvaise lecture de la situation, se crispe François Bonneau: Xavier Bonnefont omet, selon lui, de prendre en compte le million d'euros

que le Département verse à la Ville et à l'agglomération chaque année au titre des contrats d'investissement. 400 000 € pour Angoulême, 600 000 € pour l'agglomération. Avec l'argent attribué en trois ans, le compte et bon, estime le président Bonneau, irrité de voir le maire «faire de la mousse» sur un problème de financement qui n'existe donc pas à ses yeux.

## «Bonneau se comporte comme... Boutant»

Xavier Bonnefont persiste et signe et, sur ce sujet, le maire Les Républicains peut compter sur le soutien du président socialiste de GrandAngoulême, Jean-François Dauré: tous les deux sont sur la même ligne. Pour eux, l'argent des conventions d'investissement relève «du droit commun». Une somme habituelle en quelque sorte, déjà affectée aux politiques de ville, à la rénovation des écoles, aux actions de proximité...

Le couple Bonnefont-Dauré considère ainsi qu'on ne peut pas décider, d'un trait de plume, de flécher ses fonds sur le seul tunnel de La Gâtine. En clair, une vraie participation du Département pour eux, ce serait de débloquer une autre enveloppe.

«La rénovation du tunnel est un chantier exceptionnel. Il mérite des financements exceptionnels, insiste Jean-François Dauré. J'en appelle à François Bonneau. Il faut qu'il soit un allié du territoire. La Gâtine est un enjeu majeur. Les dépenses nouvelles s'imposent à tout le monde».

Xavier Bonnefont dit exactement la même chose. Et explique pourquoi affecter les fonds départementaux habituels au seul au tunnel n'est pas possible: ce serait renoncer à d'autres projets clefs. «On serait obligé, par exemple, de stopper le projet de regroupement des crèches de Ma Campagne, un chantier à plusieurs millions.»

Le maire ajoute un argument qui risque d'agacer un peu plus François Bonneau: il estime que sur ce sujet, le président du Département se comporte comme... Michel Boutant, son prédécesseur socialiste: «Quand Angoulême a demandé il y a quelques années une aide exceptionnelle du Département pour les Opérations de renouvellement urbain (ORU), Michel Boutant a fait croire que sa collectivité s'engageait alors qu'elle s'est contentée de flécher les conventions d'investissement sur cet objet.» Sans mettre davantage la main au porte-monnaie.

■ Isabelle Pagès a été victime d'un accident la semaine passée ■ Elle se sert de son visage tuméfié pour regretter le manque de moyens en faveur du vélo à Cognac.

# «Un accident de vélo pourrait encore m'arriver»

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

Sans le port d'un casque qui n'est toujours pas obligatoire en France (1), Isabelle Pagès ne serait sûrement pas là pour témoigner. Mais cette salariée de Courvoisier à Jarnac a décidé de se servir de son visage tuméfié la semaine dernière après un accident au carrefour de l'église de Crouin pour sensibiliser à la cause des cyclistes, particulièrement en centre-ville de Cognac. «Mon accident est plus dû à un mauvais concours de circonstances, mais j'ai l'impression que ça pourrait m'arriver à n'importe quel moment tant la ville de Cognac privilégie les 4x4 plutôt que les deux-roues», explique celle qui a vécu plusieurs années en Suède où le vélo est roi. Elle pointe en particulier la dangerosité des carrefours, à l'image de celui de «Speedy» sur l'avenue Victor-Hugo ou encore «l'absence quasi totale de bornes pour déposer son vélo près des commerces», estime Isabelle Pagès qui a choisi de ne se déplacer qu'à vélo électrique, même pour se rendre à Jarnac.

## «Ménager la chèvre et le chou»

Alexis Larbey fait la même chose depuis trois ans. Lui aussi habite Cognac dans le quartier Saint-Jacques. Mais depuis l'accident de sa collègue, il a décidé d'éviter le centre-ville de Cognac. «Je préfère allonger mon parcours et passer par Boutiers. J'ai vraiment l'impression que les conducteurs du côté du pont de Saint-Jacques ou du jardin public estiment qu'ils ne sont pas concernés par les stop quand il y a des cyclistes.»

S'il reconnaît que «des efforts ont été faits depuis quelques années», comme la piste entre la gare et la Croix-Montamette, ou le projet enfin budgété route de Royan –



Au-delà du manque de politique pour le vélo, Isabelle Pagès milite pour l'obligation du port du casque. «Sans lui, je ne serais pas là...» Photo M.-A. B.

un cycliste y avait trouvé la mort en 2013 –, Alexis Larbey a ce sentiment que les aménagements «cherchent le plus souvent à ménager la chèvre et le chou». Et de citer la piste entre l'Intermarché et Javrezac, «mal conçue et finalement dangereuse pour ceux qui ont choisi de faire du vélo leur

moyen de transport quotidien». Ou encore l'absence complète de pistes entre le rond-point de l'hôpital et celui d'Auchan. «Mais on y trouve plein de petites haies arborées, des aménagements paysagers très mignons», ironise-t-il. Michel Gourinchas ne se cache pas derrière son petit doigt et sa dou-

ble casquette de maire et président de GrandCognac pour évoquer le sujet. «Je regrette que l'on n'avance pas plus vite sur la question des deux-roues en ville, reconnaît-il d'abord. Mais cela devient vite très sensible avec les riverains dès qu'on propose un projet d'aménagement. On leur parle piste cyclable, ils répondent places de stationnement en moins.»

”

La question est très sensible avec les riverains. On leur parle piste cyclable, ils répondent places de stationnement en moins.

Pour l'Élu, il est plus facile de développer le vélo loisirs à l'image des travaux prévus le long des quais ou de la promotion du Département à travers le tour de Charente à vélo achevé hier à Cognac (lire ci-dessous) que de partager la route dans Cognac. «Notre centre-ville est, c'est vrai, compliqué pour les vélos, poursuit le maire. Nous y avons déjà réfléchi. Dans la majorité des rues, il faudrait faire passer des rues en sens unique pour créer des pistes. Et l'on sait par expérience que les voitures ont tendance à toujours rouler plus vite sur ces voies.» Sans aller pour le moment jusqu'à créer une association, Isabelle Pagès espère rencontrer Michel Gourinchas. Pour tenter de faire passer le territoire cognaçais à la vitesse supérieure.

(1) Il est uniquement obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans depuis une loi d'octobre 2015. Ses partisans rappellent que 80% des accidents mortels à vélo sont dus à des traumatismes crâniens.

## L'image

Nicolas Lemeunier a fini par boucler son tour charentais en sept étapes et 374 kilomètres en une semaine. Parti la semaine dernière, le chargé de mission de Charente Tourisme est arrivé à Cognac hier peu après 18 heures. Il a pu compter sur le soutien de ses collègues mais aussi d'élus venus le rejoindre

sur les quais de Charente à Jarnac (Photo Majid Bouzzit). Si Jean-Hubert Lelièvre, le président de Charente Tourisme, a mis le cuissard pour ces derniers kilomètres, miraculeusement passés entre les gouttes, Michel Gourinchas a gardé le costume de supporter. Avec cet événement, le Département espère attirer des cyclotouristes sur ses terres. Pour y parvenir, le blog des aventures de Nicolas Lemeunier restera sur le site internet. Une manière originale de proposer les bons plans de Charente que ce soient les voies vertes ou les adresses de producteurs.

Pari gagné pour le tour de Charente



## Du pain et des caillebottes dimanche à Châteaubernard



Le président Ourtau (à droite) et ses compagnons s'affairent au versement du lait dans les barquettes. Le cognac viendra après, à la demande du client. Photo CL

**L**a traditionnelle fête du pain et de la caillebotte pointe son pesant de lait de vache, de présure et de farine à l'horizon de ce dimanche 22 mai de 9 heures à 18 heures devant la chapelle des Templiers à Châteaubernard. Et de cognac pour arroser les caillebottes. «*Point-trop n'en faut pour avoir le bon goût qui fait la différence*», dit Patrick Ourtau qui préside le comité des fêtes, organisateur de cette rencontre du public avec les métiers de bouche qui étaleront leurs stands sur la place Raymond-Buzin.

Huitres, confitures, viande de chevreau, salaison et fruits déshydratés, tourteaux au fromage, vins, champagne, cognacs. Après quelques embardées sur des terroirs

exotiques, la boucle est bouclée. À ces plaisirs des sens s'ajouteront danses, percussions et chants africains que produira sur une scène préfabriquée la troupe de Watisera Danse, l'association cognaçaise.

La fête en chiffres, ce sont 400 caillebottes préparées depuis la veille avec du lait de vaches qui paissent dans la campagne charentaise; 500 pains variés, de la simple baguette à la miche aux noix. De quoi satisfaire les appétits les plus exigeants. D'ailleurs, pour rappel, le personnage qui est à l'origine de la prolifération de la caillebotte à Châteaubernard, devenue depuis lors capitale de la caillebotte, c'est Jean-Pierre Rafenaud, le chef des Gourmets-Gourmands. C'est peu dire.

### ■ JAVREZAC

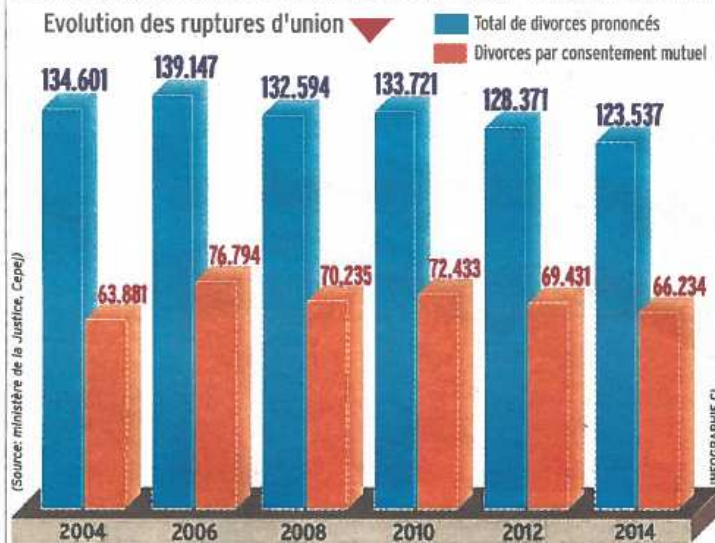
#### Hausse de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation va augmenter dans la commune de Javrezac. Les élus ont voté pour, à l'unanimité, lors du conseil municipal mardi. Son taux, actuellement à 6,45%, passera à 7,45%, soit une estimation de 20 à 30 euros à payer en plus pour les foyers. Cette taxe contribue, entre autres, au financement des services rendus aux habitants. Pascale Belle, la maire de la commune, déclare ne pas avoir le choix face à une marge de manœuvre qui s'amenuise. En effet, pour les élus qui sont aussi contribuables, il est préférable de l'augmenter en douceur afin de ne pas avoir un jour un budget gelé. La maire rappelle que Javrezac fait parti des communes où la taxe d'habitation est la moins chère dans les environs de Cognac.

# Divorce sans juge: plus de la moitié des séparations

Dans l'hypothèse où le projet de loi comportant, entre autres dispositions, le divorce sans juge, plus de la moitié des séparations de couples actuellement effectuées en France seraient concernées. Un point attise les tensions dans le débat qui a commencé hier à l'Assemblée: le sort des enfants. Car ils sont concernés dans plus de la moitié des divorces par consentement mutuel. Le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas,

propose un garde-fou. Si un mineur veut être entendu par un juge, on en reviendra à la procédure en vigueur actuellement. Une procédure où il ne se prive pas de souligner que "dans 99,9% ces cas, les juges ont simplement homologué le travail des avocats". Une façon habile de "sortir" le divorce de la charge de travail des juges français, en sous-effectif dramatique si on compare leur nombre à celui de nos voisins européens.



Nombre de juges professionnels pour 100.000 habitants en 2012

LUXEMBOURG	40,4
ALLEMAGNE	24,7
PORTUGAL	19,2
BELGIQUE	14,3
SUEDE	11,8
ESPAGNE	11,2
<b>FRANCE</b>	<b>10,7</b>
ITALIE	10,6

## ■ CROISSANCE

### La Banque de France appuie la loi Travail

En plein débat sur la loi travail, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a appelé hier l'exécutif à «amplifier les réformes» afin de «retrouver une croissance» économique «plus forte et créatrice d'emploi».

«Dans un environnement économique plus favorable en 2015, des progrès ont été accomplis», a reconnu M. Villeroy de Galhau, en présentant sa traditionnelle Lettre au président de la République, qui accompagne le rapport annuel de la Banque de France.

Sur l'emploi, il appelle à mettre fin aux «rigidités» qui freinent, selon lui, «l'adap-



Photo AFP

tation des entreprises» et «dissuadent l'embauche». «Le dialogue social doit être rénové au niveau de l'entreprise, au plus près de la réalité économique et humaine», insiste-t-il. Cette prise de position intervient en plein conflit sur la loi travail, adoptée sans vote après recours à l'article 49-3, contestée par la rue et qui prévoit justement de décentraliser le dialogue social, pour plus de «souplesse».

Ce texte «apporte des progrès bienvenus», juge M. Villeroy de Galhau, pour qui le «statu quo» ne serait pas une bonne solution. «Réformer notre pays n'est pas une tâche aisée», a-t-il toutefois reconnu. «Il y a à l'évidence une pédagogie indispensable pour convaincre que cette nécessité peut se transformer en action».

# L'incident qui enflamme le débat

■ L'attaque d'une voiture de police par des «casseurs» hier à Paris alors que les policiers défilaient contre «la haine anti-flics» a attisé le débat sur les violences dans les manifestations

■ Une enquête est ouverte

Une voiture de police incendiée alors même que des policiers manifestaient contre les «casseurs»: les rassemblements inédits pour dénoncer la «haine anti-flics» en marge de la mobilisation contre la loi travail ont été marqués hier par une contre-manifestation qui a dégénéré à Paris.

Leurs puissants syndicats avaient convié les policiers à des rassemblements dans une soixantaine de villes. Le plus important, dans la capitale, a réuni au moins un millier de participants - 7.000 selon les organisateurs - sur l'emblématique place de la République, où se rassemble chaque soir le mouvement citoyen Nuit debout.

Un rassemblement prévu au même endroit par le collectif «Urgence, notre police assassine» a été interdit du fait de risques de «troubles graves à l'ordre public». Mais quelque 300 contre-manifestants dé-



Les «casseurs» ont lancé un fumigène à l'intérieur de la voiture alors que deux policiers s'y trouvaient.

Photo AFP

Il faut interpellier les meneurs, on les connaît

nonçant les violences policières se sont malgré tout rendus à République.

Aux cris de «Flics, porcs, assassins» ou «Tout le monde déteste la police», ils ont été repoussés par un imposant dispositif de sécurité. Quatre personnes ont été interpellées, pour port d'armes prohibé ou

outrage, selon la préfecture de police. Non loin de là, une quinzaine d'entre eux ont ensuite brisé les vitres puis incendié une voiture de police, les deux fonctionnaires à l'intérieur réussissant à en sortir à la hâte.

«Les deux gardiens (de la paix) étaient dans la voiture lorsque l'engin a été jeté dans l'habitacle», a affirmé le préfet de police, Michel Cadot.

Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour tentative d'homicide volontaire et Michel Cadot a dénoncé une attaque «particulièrement choquante», «qui marque une escalade dans la violence gratuite et brutale» contre les forces

de l'ordre.

Sur la place, les policiers se sont rassemblés sous forte protection des gendarmes mobiles, pour «dire stop à la haine développée par une minorité visible bien casquée et organisée», selon la formule de Jean-Claude Delage, patron d'Alliance, premier syndicat de gardiens de la paix.

«Il faut interpellier les meneurs, on les connaît», a dit un participant. Sur un écran géant, des images de casseurs, de vitrines brisées et de policiers blessés défilent, huées par les manifestants.

Selon les autorités, plus de 350 membres des forces de l'ordre ont été blessés depuis le début des ma-

## Quatre interpellations

Quatre interpellations ont eu lieu et d'autres «interviendront», après qu'une voiture de police, dans laquelle circulaient deux agents, a été incendiée hier à Paris par des manifestants anti-police, a annoncé le ministre de l'Intérieur. Des sources policières et judiciaires avaient auparavant annoncé le placement en garde à vue de trois hommes, de 19 à 21 ans. Bernard Cazeneuve parlait dans la soirée à la presse, alors qu'il venait de rendre visite à l'hôpital à l'un des deux policiers agressés, frappé et «contusionné».

nifestations contre la loi El Khomri il y a plus de deux mois.

«Les poulets en ont marre de se faire plumer», pouvait-on lire sur une pancarte à Calais, où plusieurs dizaines de policiers en civil ont manifesté comme à Metz, Amiens, Rennes, Le Mans ou Foix. Un demi-millier se sont rassemblés à Lyon, où Sébastien Thillet, d'Unité SGP-Police, a évoqué «un sentiment d'épuisement et de fatigue» après «des attentats, la COP21» et avant l'Euro de football. Quelques centaines de policiers ont manifesté à Lille, Nantes, Marseille ou Bordeaux.

Le gouvernement a ostensiblement affiché sa solidarité avec les policiers. Bernard Cazeneuve a réitéré toute mollesse dans ses instructions: «C'est un mensonge», a-t-il dit à l'endroit de l'opposition de droite et des «théoriciens de la chienlit».

## Roundup: l'Europe se prononce aujourd'hui

L'UE doit se prononcer aujourd'hui sur le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, substance herbicide la plus vendue en Europe mais dont l'effet sur la santé fait l'objet d'un débat.

Un comité d'experts et de représentants des 28 Etats membres s'est réuni hier à Bruxelles pour discuter de la question, qui doit être réglée avant le 30 juin, date d'échéance de l'homologation sur le territoire de l'UE de cette

substance active qui se retrouve notamment dans le RoundUp du géant américain Monsanto.

La Commission soutient la reconduction de l'autorisation du glyphosate, s'appuyant sur une étude de l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui a estimé «improbable» le risque cancérigène. Dans une récente opinion commune, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation (FAO), jugent «peu probable» que le glyphosate soit cancérigène. Mais les opposants au glyphosate brandissent de leur côté une étude de 2015 du Centre international de recherche contre le cancer (CIRC), qui a trouvé un risque cancérigène dans ses recherches sur une exposition prolongée. Hier matin, la ministre de la santé Marisol Touraine réitérait l'opposition de son pays, qualifiant le glyphosate de «perturbateur endocrinien».



PHOTO BRUNES AFP